



VINCENNES M&B NOTAIRES
M^e Valérie MESNAGER M^e Antoine BASSOT

4 avenue de Paris
 94300 VINCENNES

etude.mesnager@paris.notaires.fr

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 1000 (mille virgule zéro) euros représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée 5-5, SAS en formation dont le siège social sera situé à 53 Boulevard Marius Richard Résidence Confiden'Ciel 13012 Marseille FRANCE ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 08/12/2024.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

- Bernard Henri SANTA MARIA, la somme de 100 euros ;
- Jérôme Sébastien SANTA MARIA, la somme de 450 euros ;
- Pierre Florent Santa Maria, la somme de 450 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 06/06/2025 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le

09 DEC. 2024

M^e Antoine BASSOT



Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse formalites.92074@paris.notaires.fr

*Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté
 Tout paiement supérieur à 3.000,00 euros doit être effectué par virement*